



L'enseignement de la musique en spécialité et option



La musique au lycée :

Ouvrir et compléter son champ de spécialités pour renforcer son orientation supérieure et professionnelle.

Le lycée Courbet est doté d'un équipement complet pour la création musicale et l'enregistrement, des instruments acoustiques ou électriques aux amplis, micros, matériels numériques, looper, station audionumérique Cubase sur PC, iPad, studio de web-radio.

Le professeur forme les élèves à l'utilisation de ces ressources dans le cadre de projets créatifs et propose à côté des cours des ateliers de pratique collective (chant choral, instrument).

Les métiers de la musique et du son :

Des compétences multiples, artistiques, littéraires, scientifiques, économiques : interprète, compositeur, arrangeur, auteur ... mais aussi régisseur, technicien, ingénieur son, sound designer (industrie, publicité), acousticien (architecture), agent artistique, producteur, responsable ou employé d'une structure musicale (salle de concerts, festival).

Enseignement de spécialité musique en cycle terminal (première 4h/semaine, terminale 6h/semaine)

Ouvert à tous, les profils variés enrichissent le collectif dans lequel chacun s'inscrit pour servir son projet d'orientation.

Des projets de création et d'interprétation à géométrie variable qui mobilisent des compétences multiples : langages et techniques de la musique, du son, du numérique, culture, analyse.

Choix des thématiques dans le programme selon les profils des élèves et leurs projets d'orientation.

En terminale, chaque élève choisit une thématique dont il peut faire le support du projet qu'il présente au grand oral du bac (épreuve interdisciplinaire).

Enseignement d'option musique en seconde (3h/semaine)

Ouvert à tous sans distinction de niveau ou de pratique musicale : la découverte !

Se développer dans le plaisir de l'expérience artistique, faire et créer la musique en découvrant techniques et langages.

Construire une culture sur laquelle fonder ses choix, pouvoir débattre, argumenter, présenter sa démarche.

Préciser son projet d'orientation en cycle terminal et supérieur.

Enseignement d'option musique en cycle terminal (3h/semaine)

Prolonge l'option musique de seconde mais reste ouvert à tous !

Partir de l'élève, renforcer ses compétences et sa culture selon son orientation souhaitée en adossant les projets menés aux spécialités choisies par chacun.

Focus sur la découverte des métiers de la vie musicale actuelle et la recherche documentaire.

Chaque élève réalise un projet qu'il partage en public: par exemple, concert-conférence, émission de web-radio, documentaire sur un artiste ou un professionnel du son rencontré au cours de l'année scolaire.